

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PÉDAGOGIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI, 3 DÉCEMBRE 1864.

No 49

ORIGINES ET FORMATION

DE LA LANGUE FRANÇAISE.

(Suite.)

XV.

Mais les Barbares vinrent troubler le repos salubre dont jouissaient les Gallo-Grecs-Romains, et interrompre le cours de leurs progrès en tous genres. Cette fois pourtant, les vainqueurs durent accepter la langue des vaincus ; car ils étaient trop peu civilisés et trop inférieurs en nombre pour réussir à imposer la leur.

Ainsi, cinq langues ont été parlées successivement, quelques-unes même simultanément en France, savoir : le celtique, le grec, le latin, le basque (3) et le tudesque ou franc ; et c'est du mélange, de la fusion de ces cinq idiomes, qu'est sortie la langue française.

Toutefois, ces divers éléments y entrent dans des proportions très-inégaies. Le latin y domine assurément ; le grec vient probablement en second lieu ; 1000 mots, ou environ, sont d'origine tudesque. Quant au basque et au celtique, il est difficile de dire dans quelle proportion ils s'y trouvent ; mais il est permis de croire qu'ils y occupent, le second surtout, une assez large place. (4)

(3) En parlant de l'invasion des Barbares, nous avons oublié de mentionner l'arrivée des Basques ou Gascons en France, au VI^e siècle. Ce peuple parle une langue particulière et a sa littérature à part, tout comme les Bas-Bretons. Nos lecteurs doivent savoir en effet que ces derniers, ainsi que les habitants du pays de Galles et de certaines parties de l'Écosse parlent l'ancienne langue celtique, plus ou moins défigurée, il est vrai.

L'influence du basque sur le français, influence signalée par un des premiers écrivains de ce siècle, — J. J. Ampère, — a été, paraît-il, plus considérable qu'on ne le croit généralement.

(4) Nous citerons, entre autres mots celtiques, les suivants : *Banc, tas, glas, parc, drogue, broc, glas, quai, corcé, cri, blanc, etc.* Beaucoup de noms de villes, dit un auteur, comme *Verdun, Issoudun, Châteaudun*, proviennent du mot celtique qui s'est conservé dans le français *dune*, et qui veut dire élévation. Il en est de même de *ven* ou *van*, montagne, qui se retrouve dans *Morvan*, mot purement celtique, qui signifie la grande montagne, comme le *Morvan* d'Ossian, etc. *Dor*, courant d'eau, a formé le nom

XVI.

Comment s'est opérée la transition du celtique, du grec, du latin, du tudesque, etc., à la langue française ?

Cette transformation, ne s'est point faite instantanément ; elle s'est opérée lentement, régulièrement ; elle a paru obéir à des lois fixes ; en un mot, elle a suivi le cours des siècles. Quelques exemples éclairciront cette intéressante question, quant à ce qui regarde du moins la substitution du français au latin.

En 842, Louis-le-Germanique et Charles-le-Chauve formèrent une alliance défensive contre leur frère Lothaire. Ils se prêtèrent mutuellement serment en présence de leurs armées. Louis jura en français, afin d'être compris des sujets du roi de France Charles-le-Chauve, et celui-ci le fit en allemand, afin d'être entendu des sujets de Louis.

Voici le serment de Louis-le-Germanique :

“ Pro Deu amor et “ pro christian poble, “ et nostre commun sa- “ luament diest di enchrétien, et le nôtre “ auant, en quant Deus “ sauer et poder me “ donet, si soluarai “ cest meon fradre “ Karle et en adjud “ et en caduna cosa, “ si cum om, per dreit, “ son fradre saluar “ deit, en o qued il “ altresí fazet.”	Traduction. “ Pour l'amour de Dieu et pour le salut du peuple et le nôtre de ce jour en avant, autant que Dieu me donnera savoir et je défendrai mon frère Charles, ici présent, par aide et en toute chose, ainsi qu'on doit selon l'é- quité, défendre son frère, pourvu qu'il agisse de même à mon égard.”
--	--

Dans ce langage presque incompréhensible, on reconnaît cependant les débris de la langue latine et l'origine de la langue française.

Pro Deu amor est en effet du mauvais latin et du mauvais français ; en bonne latinité on aurait dit : *pro amore Dei* — et en bon français : *pour l'amour de Dieu*. Il en est ainsi de tout le reste de la phrase ; on y rencontre

de plusieurs rivières, la *Dorc*, la *Doire*, la *Durance*, la *Dordogne*. L'auteur à qui nous empruntons ces lignes, extraites du livre intitulé : *Enseignement élémentaire universel*, ajoute que la langue gauloise survécut assez longtemps à la conquête romaine, mais qu'au-delà du VI^e siècle on ne la retrouve plus que dans la Basse-Bretagne.

même des mots tout français, et qui n'ont point changé depuis.

Comme on le voit, les innovations les plus graves s'étaient déjà introduites au neuvième siècle dans la langue latine ; on ne respectait plus ni les déclinaisons, ni les conjugaisons ; en un mot, c'était un véritable cahos. (5)

Cependant on ne peut s'empêcher de trouver dans ce jargon le germe d'une langue nouvelle, vulgaire, qui prend pour matériaux les mots sans vie d'une langue éteinte.

« Nul doute, dit M. Villemain, que, dans le nord comme dans le midi de la Gaule, il n'y eût très-anciennement une langue vulgaire formée du latin corrompu ; nul doute non plus, qu'au septième et au huitième siècle, cette langue touchant à son origine, sortant à peine des types latins, ne fût presque homogène sur tous les points de la France. Plus les altérations étaient récentes, plus elles devaient être analogues et se confondre en se rapprochant de la racine commune. Cependant la prononciation seule, l'accent plus grave ou plus aigu, devaient introduire déjà dans les mots de nombreuses diversités. L'existence de cette langue vulgaire est souvent rappelée dans les écrits du temps. Saint Germain, évêque de Paris au huitième siècle, étant mort, des miracles se firent sur son tombeau. Un sourd-muet, entre autres, ayant touché la châsse, retrouva sur-le-champ l'usage de la voix, si bien que non-seulement il put parler la langue vulgaire, mais il apprit la langue latine et devint clerc. Il y avait donc une langue vulgaire. »

XVII.

On donnait à la langue latine corrompue dont nous avons rapporté un exemple plus haut, le nom de *romana rustica*, (6) ou *romane rustique* ; et on appelait *théostique* l'idiome germain des Francs.

Bientôt cependant une grande différence s'établit entre le *roman* que parlaient les peuples du Nord de la France, et celui qui était en usage dans le Midi. Le premier re-

çut le nom de *roman wallon*, et le second, celui de *roman provençal*. On désignait encore ces deux dialectes par la manière dont chacun de ces peuples disait : *oui*. Les Francs disaient *oïl*, et les Bourguignons, *oc* ; voilà pourquoi on dit quelquefois langue d'*oïl*, en parlant du *roman wallon*, et langue d'*oc*, pour désigner le *roman provençal*.

Les poètes du Nord se nommaient *trouvères*, et ceux du Midi, *trouvadours*. Ces deux mots ont la même origine : ils signifient tous deux *trouveurs, inventeurs*.

La langue d'*oc*, plus douce, plus éclatante, plus harmonieuse et plus facile que la langue d'*oïl*, prit en peu de temps un grand essor. Les poètes les plus célèbres du Midi sont : *Guillaume, comte de Poitiers*, (1086-1127) *Bertrand de Born* (au 12^e siècle) et *Richard-cœur-de-lion* (1157-1199). On peut dire que l'idiome provençal atteignit presque son point de perfection à l'époque de ces trois troubadours, c'est-à-dire aux onzième et douzième siècles ; mais la croisade contre les Albigeois, au 13^e siècle, vint l'arrêter dans son essor. Depuis cette époque, le *roman provençal* n'a cessé néanmoins d'être parlé dans le Midi de la France. (7)

XVIII.

La langue française se divisa bientôt en dialectes, qui existent encore pour la plupart aujourd'hui en France ; ces dialectes sont : le normand, le bourguignon, le picard, le poitevin, le lorrain, et celui de l'Île-de-France, c'est-à-dire le roman-wallon.

« Cette division en dialectes, dit M. D. Nisard, provient de la féodalité, qui avait constitué sur le sol français, des nations distinctes, parlant un langage différent. Et, toutefois, ces différences n'ont jamais consisté qu'en certaines particularités d'orthographe et de prononciation. Tous ces dialectes ont avec celui de l'Île-de-France, lequel devait être la langue française, des rapports de vassalité, semblables à ceux qui liaient les seigneurs au roi. Notre langue suit la destinée de la nation. Elle est d'abord féodale.

(5) On appelle *agglutination*, la tendance qu'ont les langues modernes à réunir en un seul mot plusieurs mots anciens. Ainsi, le mot français *dorénavant* vient des mots latins suivants : *de*, *horâ* in *ab antè*, qui signifient littéralement : *de (cette) heure en avant*.

(6) *Romana rustica*. Le mot *rustica*, rustique, ne signifie pas que cette langue fût parlée dans les campagnes ; il est pris dans un autre sens, et indique sa grossièreté, son incorrection. C'est dans le même sens qu'*Ovide*, exilé, s'écrie :

Rusticus hic ego sum qui non intelligor illis.

(V. *Cours de Littérature* de M. l'abbé Dassance, article signé : Aug. Desprez.)

(7) En 1490, on fit des efforts pour relever la langue d'*oc*. Clémence Isaure, dame illustre et riche de Toulouse, renouvelant un établissement qui existait déjà à Toulouse au XIII^e siècle, sous le titre de *Collège de la gaie science*, institua les Jeux Floraux, dans sa ville natale, et laissa des revenus considérables pour fournir aux frais des concours de poésie. Chaque poète venait lire son ouvrage, et l'auteur de la meilleure production en langue d'*oc* recevait une couronne d'amarantes, de soucis d'or, d'églantine et de violettes. L'académie des Jeux Floraux existe encore ; ses séances se tiennent, le 3 mai de chaque année, au Capitole de Toulouse. Les prix sont décernés aujourd'hui, même aux compositions françaises.

Quand la royauté sera maîtresse, ou plutôt, quand la nation se sera constituée en corps par la réunion de tous ses membres, le dialecte de l'Île-de-France absorbera tous les autres, et il n'y aura qu'une langue, comme il n'y aura qu'une nation."

On peut ajouter aussi que les croisades contribuèrent pour une large part à assurer à la langue d'oïl la prépondérance sur tous les autres dialectes, et la rendre par là même très-populaire. Comme les chefs suprêmes de ces expéditions venaient presque tous du nord de la France, les grands seigneurs du Midi, ainsi que leurs vassaux, étaient pour ainsi dire forcés, par leur contact avec les peuples du Nord, leurs supérieurs, d'apprendre la langue de ces derniers.

Quelques autres causes ont sans doute contribué à donner à la langue d'oïl ce caractère d'universalité qui fait une de ses plus grandes gloires; mais les signaler toutes serait à la fois trop long et trop difficile. Contentons nous de suivre pas à pas les progrès de la langue française depuis 842 jusqu'au 17^e siècle.

XIX.

Au dixième siècle (940), on trouve ce passage, tiré d'une bulle ou mandement d'Alberon, évêque de Metz :

"Bon sergent et feü. *Traduction.* Bon ser-
les, enjaye-toi, car pour viteur et fidèle, enjouis-
ce que tu as, esteis-toi, car, parce que tu
feales sur petites co- as été fidèle sur petites
ses je t'auseray sur choses, je te hausserai
grandes coses; entre sur grandes choses;
en la joye de ton Sei- entre en la joie de ton
gneur." Seigneur.

Les mots ont été arrangés évidemment à la moderne; c'en est assez, néanmoins, pour juger de la manière d'écrire de cette époque.

XX.

Aux onzième et douzième siècles, on remarque dans la langue française un progrès encore plus grand. On en jugera par les trois extraits suivants :

"L'Evangeli o reconta, et sant Paul asi,
Que neun hom qui viva non po saber sa fin."

Traduction :

L'Evangile ceci raconte, et saint Paul
aussi.

Que nul homme qui vive ne peut savoir sa
fin.

Et cet autre :

"Kikumkes vult salf *Traduction.* Quicon-
estre devant totes cho- que vent être sauvé,
ses besooing est qu'il avant toutes choses,
tienget la comune fei." doit tenir la commune

"Laquele si caskun foi.

entière et néent mal- Si chacun ne la gar-
misme ne guarderas de entière et sans mé-
sans dotance pardura- lunge (altération),
blement perirat." sans aucun doute, il

"Iceste est a certes périra pour toujours.

la comune fei que un' Cette commune foi
Die en trinitet la trini-est bien certainement
tet en unitet aorums." que un Dieu en trinité

(en trois personnes-),
(et la trinité en unité
(un seul Dieu) nous
adorious.

Citons enfin le morceau suivant, qui appar-
tient au premier écrivain français qui ait
laissé, suivant l'expression de M. Nisard, un
nom durable dans l'histoire de la prose : c'est
Geoffroi de Villehardouin, chroniqueur, né en
1160, mort en 1213.

Dans son histoire de la *Conquête de Con-
stantinoble*, au chapitre LX, il s'exprime ainsi :

"Li tans fu biaux et *Traduction.* Le jour
clers, et li vens bons- était beau et clair, et
et soués : si laissièrent le vent doux et suave,
leur voiles aller au Et ils mirent les voiles
vent. Et bien tesmoi- au vent. Et moi, C. eof-
gne Joffrois, li mares- frois, maréchal de
chous de Champagne, Champagne, qui dic-
qui ceste œuvre dicta, tai ces mémoires, et
né onques n'en menti qui n'y ai rien mis à
à son escient de mot, mon escient qui ne soit
com cil qui a toz les de la vérité, comme
consaus fu, qu'onques ayant assisté à tous
mais si grans estoire les conseils, j'affirme
ne fu veue. Et bien que jamais ne fut vuo
sembloit estoire qui si belle flotte. En sorte
terre deust conquerre, qu'on pouvait croire
quar tant comme on que cette flotte devait
pooit veoir aus iels, conquérir le monde;
ne paroient fors voiles car, tant que l'on pou-
de nés et des vaisiaus, l'ait voir des yeux, il
si que li cuers des ne paraisait que voiles
homes s'en esjoissoit de nefes et de vais-
mult." seaux : et les cœurs
des hommes en étaient
pleins de joie.

(A continuer.)

QUESTION A RÉSOUDRE.

Dans le discours politique, remarquable à
plus d'un titre, qu'a prononcé dernièrement
l'honorable M. Galt, à un grand dîner que
lui ont donné ses fidèles électeurs de Sher-

brooke, nous remarquons, entre autres, la phrase suivante :

“ J'espère et je crois, a dit l'orateur, que quand la question (l'éducation) viendra devant le Parlement, la Législature fera sortir les institutions bas-canadiennes, pour l'éducation supérieure, des difficultés dans lesquelles elles sont aujourd'hui, et cette remarque s'applique et aux institutions catholiques et aux institutions protestantes. “ (Ecoutez.) ”

Il n'entre point dans les attributions et les habitudes de *La Semaine* de s'occuper de ce qui concerne la politique active du pays ; mais la question soulevée par l'honorable ministre des finances est d'une importance telle, — elle touche à des intérêts si élevés et si intimement liés à ceux qui font habituellement l'objet de nos occupations et de nos études, — que nous prendrons la liberté de demander aux journaux politiques de vouloir bien nous indiquer quelle est la nature des difficultés dont a voulu parler l'hon. M. Galt.

Aucune pensée hostile ne se mêle au désir d'obtenir l'éclaircissement que nous sollicitons de nos confrères.

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES.

—Les journaux de cette ville ont annoncé il y a quelque temps que le 2e vol. du *Cours d'histoire du Canada*, par M. l'abbé Ferland, est maintenant sous presse. Cette nouvelle a dû réjouir un grand nombre d'instituteurs, si nous en jugeons par les demandes répétées qui nous ont été adressées par eux, dans le cours de l'année, sur l'époque où devait paraître ce second volume.

—Nous croyons savoir que M. l'abbé H. R. Casgrain fait imprimer en ce moment son *Histoire de la vie de la Vén. Mère de l'Incarnation*. Un ami de l'auteur, qui a eu l'avantage de lire quelques chapitres de ce travail religieux et historique, nous dit que l'œuvre est digne en tous points de l'auteur des *Légendes Canadiennes*.

—Si nous sommes bien informé, nous pensons que M. le Principal de l'École Normale Laval, déjà si avantageusement connu par ses ouvrages historiques et scientifiques, fait aussi imprimer dans le moment actuel un *Cours de Pédagogie*, qui ne pourra manquer de rendre de grands services au corps enseignant et à l'éducation.

—Un *Traité de Géométrie*, par M. Chs. Baillargé, architecte, est aussi sous presse. Cet ouvrage, qui n'aura pas moins de 500 pages, contient plus de 450 figures géométriques. Nous pouvons prédire à son actif et savant auteur, un succès des plus brillants.

—Puisque nous sommes en veine d'indiscrétion, nous annoncerons de plus aux Instituteurs et Institutrices, que le *Traité de Tenue des Livres* que M. le Professeur N. Lacasse a été chargé, par l'Association des Instituteurs, de rédiger d'ici au mois de janvier prochain, est très-avancé, et qu'il sera probablement terminé à la fin de décembre.

—On nous dit que M. l'inspecteur d'écoles F. E. Juneau, dont tous nos lecteurs connaissent le zèle éprouvé pour l'avancement de l'éducation, prépare un *Traité de Calcul mental*.

Ces ouvrages, d'une utilité incontestable, joints à ceux qui ont été publiés depuis quelques années seulement, prouvent, il nous semble, que Québec marche d'un pas assuré dans la voie de tous les progrès intellectuels.

CARDAN LE GALÉRIEN.

(Suite.)

Un jeune homme vêtu de noir, et de la tournure la plus distinguée, sauta lentement de la voiture sur la terrasse, et, comme suffoqué par des sanglots de joie, il précipita ses lèvres sur les mains de madame de Mellan. Cardan était si merveilleusement déguisé, que Proghère s'alarma un instant, car il ne le reconnut pas.

Le forçat évadé s'inclina devant mademoiselle Anna et lui dit cette phrase, préparée pendant quatorze lieues de poste :

—Je bénis la mémoire de votre père, de cet homme généreux qui m'a choisi pour son gendre ; mais je suis heureux de vous dire, mademoiselle, qu'après mon voyage autour du monde, c'est vous que j'aurais choisi pour compagne aujourd'hui.

Ces paroles furent suivies du long silence qui arrive toujours après les émotions profondes ; mais après qu'on eut accordé à de tristes souvenirs une part raisonnable de douleur muette, la conversation prit insensiblement une allure vive et gaie, surtout au moment du repas. Cardan fit preuve d'un tact exquis aux yeux des dames, en parlant de toutes choses, excepté de son mariage. Il raconta en détail, son voyage, qu'il avait appris la veille sur une mappemonde, entremêlant son récit sous les termes techniques de marine qu'il avait trouvés dans les livres spéciaux. À la fin, il prit une pose et un accent mélancoliques, et dit :

J'ai fait cinq mille lieues, j'ai visité les cinq parties du monde, j'ai vu tous les peuples, et j'ai reconnu, par cette expérience de vieillard qu'un pareil voyage donne à un jeune homme, j'ai reconnu que le bonheur, s'il ex-

iste, doit se rencontrer seulement au sein des devoirs domestiques, loin du monde et dans une famille isolée, faite de parents et d'amis.

Madame de Mellan serra les mains de Cardan, et sa pantomime exprimait tout le bonheur qu'elle éprouvait d'entendre de si beaux sentiments dans la bouche de son gendre.

Par une transition habilement ménagée, Cardan amena sa future belle-mère à prendre une détermination fort importante pour lui. Il raconta de prétendus démêlés qu'il avait eus à Nantes avec de jeunes officiers, ses anciens camarades, qui venaient de lui reprocher ce qu'ils appelaient sa désertion, en termes assez vifs pour provoquer une affaire d'honneur.

— Je ne crains pas une rencontre de ce genre, ajouta-t-il, on le sait ; mais il est toujours désolant de croiser l'épée avec de vieux amis, qui envisagent ma démission avec tant d'injustice. J'aime mieux leur laisser le loisir de réfléchir sur leurs procédés. Lorsque mon commandant, qui me connaît, sera de retour dans un port de France, il plaidera ma cause mieux que moi. Aussi, j'ai bien résolu de ne pas me montrer à Toulon, et d'éviter des désagréments qui peuvent avoir des suites sérieuses et déplorables. Si ma belle-mère y consent, nous ferons quelque petit voyage dans l'intérieur, ou en Italie, ou en Espagne, à son choix ; et, quand nous rentrerons en France, ma conduite aura déjà été justifiée par mes camarades arrivés des Indes, et mes injustes amis n'auront que des excuses à m'offrir.

Tout cela fut dit d'un ton simple et naturel qui aurait trompé les plus habiles. La bonne et naïve madame de Mellan s'alarma tellement, pour sa fille surtout, à l'idée de ces querelles d'honneur, qu'elle proposa la première d'abandonner le territoire d'une ville où son gendre avait eu trop de relations pour ne pas trouver un ennemi et un injuste duel. La campagne même où elle s'était retirée n'était pas une garantie contre ses alarmes maternelles, puisque toutes les résidences voisines étaient peuplées de familles de marins qui échangeaient des visites dans les soirées de la belle saison.

Cardan ne témoigna aucun empressement de quitter sur-le-champ la campagne de Toulon ; mais ce calme, fort bien joué, ne servit qu'à redoubler les craintes de madame de Mellan, qui se crut obligée de faire violence à son gendre futur pour le décider à entreprendre un voyage ; puis tirant à part le galérien, elle lui dit en montrant Anna :

Cette pauvre enfant est bien timide ; il faut voyager quelque temps ensemble : on est de vieux amis au bout d'un mois. Nous

sommes indépendants de tout le monde, vous et moi, n'est-ce pas ? Vous pouvez épouser ma fille en Espagne, en Italie, comme en France, comme partout. Ainsi, commençons pas mettre notre esprit en repos, et partons.

Cardan s'inclina de l'air d'un homme qui se résigne, et il dit :

Je ne veux pas refuser à ma belle-mère le premier service qu'elle me demande : partons.

Dans les dispositions de départ qui furent faites entre Cardan et la bonne veuve, il fut convenu que Proghère, le prétendu valet de chambre, resterait à la campagne pour soigner les bagages et les petites affaires domestiques laissées en souffrance, et qu'on lui laisserait une certaine somme d'argent pour les dépenses prévues et imprévues.

Le lendemain, avant l'aube, madame de Mellan, sa fille et le galérien partirent en poste pour Marseille. Cardan se procura dans cette ville un passe port pour l'Espagne, et, quelques jours après, il descendait, avec les deux dames, ses victimes, à l'hôtel des Asturies, à Barcelone.

Les analyses du crime offrent peu d'exemples d'une histoire où l'incroyable joue un plus grand rôle. Au reste, si ces événements n'étaient pas extraordinaires, ils ne seraient pas racontés.

Deux semaines environ après le départ de madame de Mellan, le jeune Albert de Kerbriant débarquait sur le quai de Toulouse, devant l'hôtel de ville, et, sans se donner le temps de quitter les habits qu'il rapportait des Indes, il courait à la recherche de madame de Mellan. Aux bureaux de la poste, on lui indiqua la campagne, et notre marin sauta sur le premier cheval de louage et s'y rendit en trois élan de galop.

Arriver des Indes avec la riante perspective d'un mariage d'un millionnaire improvisé, toucher la terre, voir la maison qu'habite la jeune fille inconnue, tout cela n'arrive qu'une fois dans ce monde. Le jeune Albert tressaillit à la vue de cette treille italienne, qui laissait apercevoir, à travers ses pampres, des nuages de cheveux et de mousseline blanche : là étaient sa famille future, son bonheur, sa fortune, son avenir. Il se précipita de cheval à l'extrémité de l'avenue, et, arrivé sur la terrasse, dans une agitation extraordinaire, il prononça le nom de madame de Mellan et le sien. Un groupe de dames et de jeunes gens se leva silencieusement au cri d'introduction du jeune homme, et tous les regards stupéfaits interrogèrent ce nouveau venu, que personne ne connaissait.

Un instant étourdi par cette réception étrange, Albert de Kerbriant pensa qu'il

s'était trompé de maison, et il s'excusa en ces termes :

—Pardon, mes dames, j'ai fait fausse route ; ce n'est pas étonnant : il y a tant de maisons de campagne dans cette plaine sans rues et sans numéros, que j'ai pris celle-ci pour une autre : pourtant on m'avait donné d'excellentes indications.

Une dame d'un âge mûr prit la parole, et dit au marin :

—Peut-être vous ne vous êtes pas trompé, monsieur ; nous n'habitons cette maison de campagne que depuis la semaine dernière : c'est bien madame de Mellan qui était ici avant nous ; les fermiers nous l'ont dit, et ils vous le diront comme moi.

—Madame de Mellan est donc rentrée en ville, demanda le jeune homme agité par un pressentiment sinistre.

—Non, monsieur ; elle est partie en chaise de poste avec sa fille et son gendre.

—Son gendre ! s'écria le marin avec une voix surnaturelle.

—Son gendre, ou du moins le jeune homme qui doit épouser sa fille Anna.

Albert de Kerbriant fit un énergique appel à sa force morale, et, honteux de donner son émotion en spectacle à des étrangers, il se composa un visage, un organe et un maintien calmes, et dit :

—Excusez-moi, madame, si j'entre ici dans les détails qui peuvent vous paraître indiscret ; encore une question s'il vous plaît : auriez-vous entendu prononcer le nom de ce jeune homme qui doit épouser mademoiselle Anna de Mellan ?

—Oh ! c'est un nom bien connu ici, dans cette maison ; les femmes de chambre l'ont assez répété aux fermiers et aux fermières des environs : mademoiselle Anna épouse M. Albert de Kerbriant.

—Je le savais !...dit le vénérable Albert.

—Vous voyez donc, monsieur, que nous sommes bien instruit. A cette heure, le mariage doit être accompli.

—Avec M. de Kerbriant ! s'écria le jeune homme d'une voix effrayante qui fit tressaillir les Témotes de cette scène.

Toutes les têtes firent des signes affirmatifs.

—Avec M. de Kerbriant ! répéta le malheureux Albert sur le même ton de désespoir ; vous voyez bien que c'est impossible ; c'est moi qui suis Albert de Kerbriant, et qui vient me marier avec Anna de Mellan ! Ceci est un mystère infernal. Quelque bandit a intercepté mes lettres, a pris mon nom. Quelle révélation affreuse !

Et il s'asit lourdement sur la banquetta de la truelle, en essayant la sueur froide de son front,

Une surexcitation de colère le remit bientôt fièrement sur ses pieds ; il comprit que toute sa raison, son calme de marin, son sang-froid d'homme lui étaient nécessaires pour découvrir et châtier un acte infame, sans exemple dans la société. Il prit congé des dames dans cette maison de campagne, en s'excusant d'avoir troublé leur solitude ; il courut recueillir aux environs, des renseignements de la bouche des fermiers, et quand il connut, par des rapports certains, l'heure, le jour et la voie de départ, il ne perdit pas un instant, et il se jeta sur les traces du ravisseur.

MÉRY.

(A continuer.)

LA VIE HUMAINE

Depuis que des savants et des spéculateurs ont calculé la durée moyenne de la vie humaine, ils l'ont fixé à 33 ans. Les uns perdent la vie à peine reçue sans avoir vu le jour ; les autres s'éteignent seulement aux dernières limites de l'âge. Bornant nos calculs à quarante siècles, dans la supposition permise que, depuis quatre mille ans seulement, la population du globe a pu atteindre comme actuellement le chiffre d'un milliard environ, si nous écrivions ceci, depuis une heure 3.600 enfants sont nés, 3.600 hommes sont morts ; car, à chaque seconde il naît un enfant et il meurt un homme.

En l'espace de 4.000 ans, la population du globe, à trois générations par siècle, s'est renouvelée 120 fois, c'est-à-dire que 120 milliards d'âmes sont remontées vers le Créateur, et que 120 milliards de détritits humains ont été rendus à la terre,

Sait-on bien ce que c'est qu'un milliard ?

Si, depuis 4,000 ans, il existait une pendule régulière, invariable, frappant à chaque minute, à une faible fraction près, il n'eût frappé que deux milliards de minutes, ce qui représente la soixantième partie des êtres humains qui, pendant le même espace de temps, ont apparu sur la surface de la terre. Notre calcul était donc exact : à chaque seconde marquée par le balancier éternel, un enfant naît et un meurt. Que deviennent, en présence de ces réflexions, toutes les vanités humaines ?

LES ROGNURES DE CHAUDRONS.

Dans une petite ville de province, dans une rue étroite et sombre, dans une maison délabrée, vivaient M. et Mme Creusot, célèbres dans la localité par leur avarice et leur parcimonie. On savait pourtant que le bonhomme Creusot, autrefois épiciier dans le pays, avait fait d'assez bonnes affaires, et l'on ne

comprenait pas comment ces braves gens-là se privaient des choses les plus indispensables à la vie. Ils n'avaient pas d'autres meubles que deux chaises avariées, l'une boiteuse et l'autre à moitié dépaillée; deux malles de rebut leur tenaient lieu d'armoire; l'une et l'autre mangeaient dans le poëlon qui avait servi à préparer la soupe. On buvait à la cruche, et, pour ne point user les fourchettes, on mangeait avec les doigts.

Mme. Creusot était d'une bêtise qui passe la permission : elle connaissait les sous et les liards, mais c'est à peine si elle était capable de connaître la valeur réelle de plusieurs pièces d'argent.

M. Creusot descendait souvent dans sa cave. Pour quels motifs? C'est une énigme. Ce n'était point pour y ranger ses bouteilles de vin, car il avait proscriit l'usage de celliquide, sous le spécieux prétexte que le vin est la cause du plus grand nombre des crimes. Il n'y descendait pas pour ranger ses sagots, car il détestait le feu; et, l'hiver, quand sa femme avait froid, il l'engageait, pour se réchauffer, à aller se promener dans la rue.

Un jour que le bonhomme restait dans sa cave plus longtemps qu'à l'ordinaire, madame son épouse, déterminée par une extrême curiosité, marchant sur la pointe des pieds, retenant le plus qu'elle pouvait sa respiration, descendit tout doucement, et arriva sans être attendue auprès de son mari. Elle le trouva agenouillé à côté d'un grand trou, et contemplant avec amour un petit amas de pièces jaunes.—Tiens! qué que c'est que ça? demanda-t-elle tout ébahie? Le mari, entendant quelqu'un, jeta un cri, et mit les deux mains sur son trésor; puis reconnaissant sa femme, il poussa un de ces longs soupirs qu'exhalent d'ordinaire les gens subitement rassurés.—Qué que c'est que ça? répéta la femme.—C'est rien, m'ame Creusot.—Si, c'est qué que chose, c'est rond et ça brille.—Mon Dieu j'va te dire: ce sont des rognures de chaudron; je cherche les moyens de pouvoir utiliser plus tard quelques morceaux de cuivre que j'ai ramassés; quand on est si pauvre que nous le sommes, il faut tâcher de retirer parti de tout.—T'as raison, mon homme, t'as raison.—Allons m'ame Creusot, va t'en!

La femme Creusot s'en alla. Le lendemain, comme l'avare était sortie pour aller digérer au grand air la moitié d'un hareng sur qui lui avait servi de déjeuner, Mme. Creusot, restée seule, se tenait à la fenêtre en guise de distraction, lorsqu'elle entendit dans la rue: "Chaudrons à vendre! beaux chaudrons à vendre! achetez de superbes chaudrons!"

Il y avait plusieurs années que la pauvre femme avait la secrète ambition de posséder

un chaudron tout neuf; elle appela le marchand: "Combien celui-ci? demanda-t-elle avec anxiété.—Deux écus, la mère, et j'arce-que c'est vous.—Dites-moi donc, marchand, est-ce que vous n'achetez pas de la ferraille? —Tout comme un autre.—Et les morceaux de cuivre? J'en achète aussi.—Venez donc que je vous montre les miens.

Ce disant, la femme Creusot rentre au logis, allume une chandelle, et suivie du marchand, elle descend à la cave; après quelques recherches, elle parvient à découvrir et à montrer les pièces jaunes de son mari.—"Eh bien! qu'en dites-vous?—Le marchand faisant effort pour contenir sa joie: "C'est bien petit, répondit-il avec dédain.—Mais il y en a beaucoup, aussi; voyez, soyez raisonnable, donnez-moi votre chaudron de six livres, et je vous abandonne toutes ces rognures."

On pense bien que le marché fut conclu. Mme. Creusot, en possession de son chaudron, le regarda avec enthousiasme; il était si brillant, si gentil! elle voulut en faire la surprise à son mari. Elle le plaça, en guise de tableau, au-dessus de la cheminée, et, pour en faire ressortir tout l'éclat, elle alla acheter deux chandelles de six, qu'elle plaça somptueusement dans le goulot de deux bouteilles fêlées. Mme Creusot n'avait jamais été si somptueuse, mais jamais non plus elle n'avait eu un chaudron.

Pendant le vieil avare rentrait chez lui lentement pour ne pas trop user ses souliers. Sa femme se fait une joie de la surprise qu'elle va lui faire; elle prend sur elle le plus possible, afin de bien garder son sérieux. Le mari apparaît, et il reste stupéfait en apercevant l'ustensile.—Qu'est-ce que cela? s'écrie-t-il avec inquiétude.—C'est un chaudron, mon bon ami, un fameux chaudron, va! —Qui est-ce qui te l'a donné?—Je l'ai acheté, donc.—Avec quel argent, mon Dieu?—Sans argent, monsieur Creusot. Ah! c'est que je sais joliment faire les affaires, moi! Tu sais, les petites rognures de chaudron?—Eh bien! s'exclama l'homme, pâle comme la mort.—Eh bien! je les ai toutes données pour ce magnifique meuble-là. — M. Creusot poussa un cri, et il eut une attaque d'apoplexie qui sauva sa malheureuse femme des preuves frappantes de la plus éclatante colère.

(Magasin de l'enfance chrétienne.)

L'AVEUGLE RUSÉ.

Un aveugle avait cent écus, qu'il cacha dans un coin de son jardin; un voisin le vit, et les enleva pendant la nuit. L'aveugle, désespéré du larcin, alla trouver son voisin, qu'il soupçonnait d'en être l'auteur. "Voisin, dit-il d'un air qui annonçait un homme sans inquiétude, je viens vous demander un conseil: i'as

mille écus dont j'ai caché la moitié dans un lieu sûr; croyez-vous qu'il soit prudent de mettre l'autre dans le même endroit?—Oui-là, voisin, je vous le conseille, dit le voleur d'écus; et dans l'espérance d'une plus belle prise, il se hâta de remettre les cinq cents écus où il les avait pris; mais l'aveugle ayant, par un tour d'adresse, fait rapporter son argent, le prit et n'en remit plus.

—SCÈNE DE POLICE A LONDRES.—C'est à la cour de police de Clerkenwell. Un jeune enfant âgé d'environ dix ans est amené à la barre. Il est accusé de vagabondage. Au banc des témoins se trouve assise la mère du touriste.

Le magistrat: La mère du prisonnier est-elle à l'audience?

Un huissier: La voici, Votre Honneur.

Le magistrat: Avancez-vous madame, n'ayez pas peur, il n'y a pas de mal. Cet enfant est-il votre fils?

La maman: Oui, Votre Honneur; depuis sa naissance il a toujours travaillé à votre ferme. Hier soir, à six heures, il était encore avec nous et à sept heures il avait disparu.

Le magistrat: Pourriez-vous jurer qu'il a toujours travaillé à votre ferme depuis le jour de sa naissance?

La maman: Oui, Votre Honneur.

Le magistrat: Alors dites-moi à quel travail il fut occupé pendant la première année de sa vie.

La maman: il était occupé à traire le lait.

Tout l'auditoire partit d'un éclat de rire. Le magistrat lui-même ne put se contenir et le petit voyageur fut immédiatement rendu à sa mère.

DESTRUCTION DES RATS.

Mettez dans un vase un mélange de farine et de chaux pulvérisée; exposer ce vase dans l'endroit où circulent les rats; ayez soin de placer à côté un autre vase contenant de l'eau; les rats ne manquent pas de boire après avoir mangé de ce mélange, et périssent à l'instant.

ALMANACH POLITIQUE.

AMÉRIQUE.

Canada.—L'hon. M. Rose a été nommé par S. M. la Reine Victoria, commissaire, en faveur du gouvernement impérial, pour régler certaines difficultés entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

L'hon. M. Cartier est en ce moment à Washington.

L'hon. M. McGee, dont la santé avait été

altérée par les travaux de la Confédération, est en voie de parfaite guérison.

Etats-Unis.—Les Confédérés ont abandonné, paraît-il, la Virginie.

On dit que le général Sherman remporte chaque jour des avantages signalés sur les Confédérés.

On dit aussi que le gouvernement français a fait des propositions de paix aux parties belligérentes.

Mexico.—L'empereur Maximilien est entré à Mexico le 30 octobre, au milieu des acclamations populaires. Des réformes radicales vont être opérées au Mexique, et de nombreuses améliorations matérielles sont en ce moment l'objet des occupations du gouvernement.

On dit que Juarez est abandonné journellement par quelques-uns de ses compagnons d'infortune. L'ex-président a décidément renoncé à la guerre.

Brésil.—On prétend que toute relation a été rompue entre cet empire et les Etats-Unis, à l'occasion de la capture du corsaire *Florida*.

Le *Star* de Londres dénonce cette capture, et il espère que le gouvernement des Etats du Nord va la répudier.

EUROPE.

Angleterre.—Dans un discours prononcé au banquet du lord Maire à Londres, lord Palmerston a dit qu'il espère que les deux partis (le Nord et le Sud des Etats-Unis) trouveront bientôt qu'il est mieux pour eux de se réconcilier que de continuer à se battre, et que les querelles qui ont saturé de sang le continent américain seront arrangées amicalement entre eux.

Danemark.—Le traité de paix conclu entre le Danemark, d'une part, et l'Autriche et la Prusse, d'autre part, comporte, entre autres articles, que les duchés en litige seront remis en la possession du duc d'Augustenbourg.

Italie.—De grandes inondations ont eu lieu à Florence, en Toscane. De grandes pertes résultent de cet affreux malheur.

ASIE.

Japon.—Le succès des armées alliées est complet. Tout ce que demande les peuples européens, va être accordé.

MARIAGE.

A Notre-Dame de Lévis, le 16 novembre dernier, par 1^{er} Rév. M. Dumontier, procureur du Collège, François-Lazare Noël, écrivain, marchand, de Québec, à Dlle Marie-Thalceide Caron, deuxième fille de M. Maximin Caron, de Lévis.